

ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce 0000107402-1 est commandée pour paraître sous réserve de conformité à son usage, au sein de :

Support : LA NOUVELLE REPUBLIQUE DIMANCHE

Édition : Indre et Loire

Département : Indre-et-loire

Date de parution : 13/04/2025

Fait à Tours, le 07/04/2025

Le Président Directeur Général de NR Communication



Pierre-Yves ETLIN



Vérifier la validité de l'attestation avec votre code :

Votre code de vérification : aeXcJl1K6

Cliquez ici :

<https://digitalisation.actulegales.fr/#/aeXcJl1K6>

Pro-légales / NR Communication s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du journal et ne respectant pas les conditions générales de vente.

La présentation de l'annonce est à titre indicatif. Elle permet la validation des éléments relatifs au contenu de l'annonce, mais n'en garantit pas sa composition.



Touraine-Est Vallées

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
UNIQUE

PROJETS D'ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ET D'UN SCHEMA DE MONUMENTS HISTORIQUES SITUES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TOURAINE-EST VALLEES

Par Arrêté n°01-2025 en date du 11 mars 2025, le Président de la Communauté de communes Touraine-Est Vallées a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative aux projets de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de Schéma de Monuments Historiques situés sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Touraine-Est Vallées.

En qualité de président de la commission d'enquête publique, Madame Marie BEURIEU, Monsieur Martin LEBLANC en qualité de commissaires enquêteurs titulaires de la commission et Monsieur Pierre ETLIN en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête publique aura son siège à la Maison communautaire de Touraine-Est Vallées, 48 rue de la Frelonnerie à Montlouis-sur-Loire (37270) et se déroulera durant 31 jours consécutifs :

du lundi 28 avril 2025 à 14h00 au mercredi 28 mai 2025 à 17h00 inclus

Les dossiers de l'enquête publique unique, comprenant l'ensemble des informations environnementales relatives à l'objet de l'enquête, seront consultables pendant toute la durée de l'enquête, sur support papier et numérique (cote informatique) mis à disposition du public à la Maison communautaire de Touraine-Est Vallées, ainsi qu'aux Mairies des dix communes du territoire (Azay-sur-Cher, Chançay, Larçay, Monnaie, Montlouis-sur-Loire, Reugny, Vêretz, Vernou-sur-Brenne, La Ville-aux-Dames et Vouvray), aux jours et horaires habituels d'ouverture des bureaux, rapelés ci-dessous. Ces documents seront également accessibles 7 jours sur 7 et 24 heures sur le site internet <https://www.registre-dematerialise.fr>

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations éventuelles, au plus tard le mercredi 28 mai 2025 à 17h00, sur les 22 registres d'enquête papier à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par la commission d'enquête, mis à disposition dans les lieux ci-dessus, ainsi qu'au sein du registre d'enquête publique dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr>

La commission d'enquête publique unique sera présidée par courrier à l'attention de la commission d'enquête, de manière à ce que celles-ci soient reçues avant la clôture de l'enquête, à la Maison communautaire de Touraine-Est Vallées, 48 rue de la Frelonnerie à Montlouis-sur-Loire, ou encore par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete@touraine-est-vallees.fr

Les observations et propositions formulées par le public seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé et dans toutes les communes du territoire. L'enquête, représentée par un ou plusieurs de ses membres, recevra le public dans les communes ci-dessous assurées aux lieux, dates et heures suivants :

Mairie de la Communauté de communes Touraine-Est Vallées 48 rue de la Frelonnerie à Montlouis-sur-Loire (ouvert du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h et le vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h)

Permanences :
- Lundi 28 avril de 14h00 à 17h00
- Mardi 29 avril de 9h00 à 17h00

Mairie d'Azay-sur-Cher 17 Grande rue - 37270 Azay-sur-Cher (ouvert du lundi au vendredi et les samedis 17 et 24 mai de 9h à 12h)

Permanences :
- Lundi 12 mai de 9h00 à 12h00
- Lundi 12 mai de 14h00 à 17h00

Mairie de Chançay 16 rue de la Mairie - 37210 Chançay (ouvert Lundi de 13h30 à 17h00 et du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30)

Permanences :
- Mardi 29 avril de 9h00 à 12h00
- Mercredi 30 avril de 14h00 à 17h00

Mairie de Larçay 3 rue du 8 mai - 37270 Larçay (ouvert Lundi : 14h à 17h30, Mardi : 9h15 à 12h / 14h à 17h, Mercredi à 12h / 14h à 17h et le samedi 03 mai : 10h à 12h)

Permanences :
- Mercredi 24 avril de 9h00 à 12h00
- Mercredi 24 mai de 14h00 à 17h00

Mairie de Monnaie Place Charles De Gaulle - 37380 Monnaie (ouvert Lundi : 14h-16h30, Mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h et 14h-17h et Vendredi : 14h-17h)

Permanences :
- Mardi 29 avril de 14h00 à 17h00
- Jeudi 22 mai de 14h00 à 17h00

Mairie de Montlouis-sur-Loire 6 Place François Mitterrand 37270 Montlouis-sur-Loire (ouvert Lundi, mardi, vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30, Mercredi : de 9h à 17h30 et Jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30)

Permanences :
- Mercredi 30 avril de 14h00 à 17h00
- Mercredi 30 avril de 14h00 à 17h00

Mairie de Reugny 10 rue Nationale - 37380 Reugny (ouvert Lundi de 10h30 à 12h30, Mardi, mercredi, vendredi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h, Jeudi de 13h30 à 17h et Samedi de 9h à 12h)

Permanences :
- Mercredi 24 mai de 14h00 à 17h00
- Samedi 17 mai de 09h00 à 12h00

Mairie de Vêretz rue Moreau Vincent - 37270 Vêretz (ouvert Lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 et Jeudi : de 9h à 12h30)

Permanences :
- Mercredi 24 mai de 14h00 à 17h00
- Mercredi 24 mai de 09h00 à 12h00

Mairie de Vernou-sur-Brenne 1 rue Anatole France - 37210 Vernou-sur-Brenne (ouvert Lundi au vendredi de 9h à 12h, Mardi, mercredi, vendredi de 14h à 17h)

Permanences :
- Mercredi 24 mai de 14h00 à 17h00
- Jeudi 22 mai de 09h00 à 12h00

Mairie de la Ville-aux-Dames Avenue Jeanne d'Arc - 37700 La Ville-aux-Dames (ouvert Lundi au vendredi de 09h30 à 12h30 / 13h30-16h50, et le vendredi : 09h30 12h30 / 13h30-16h50)

Permanences :
- Jeudi 15 mai de 14h00 à 17h00
- Jeudi 15 mai de 09h00 à 12h00

Mairie de Vouvray 1 rue Gambetta - 37210 Vouvray (ouvert Lundi : 13h30 - 17h00, Mardi : 13h30 - 17h00, Mercredi : 8h30 - 12h30 et 13h30-17h00, Jeudi : 8h30 - 12h30 et 13h30-17h00)

Permanences :
- Mercredi 30 avril de 09h00 à 12h00
- Vendredi 16 mai de 09h00 à 12h00

A l'issue de l'enquête publique, lorsque la commission d'enquête aura reçu les observations et propositions formulées par le public, elle se réunira pour délibérer sur les observations et propositions formulées et le dossier du projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de Schéma de Monuments Historiques soumis à l'approbation du Conseil communautaire de Touraine-Est Vallées après la tenue d'une Conférence des Maires, éventuellement modifiés pour tenir compte des avis des personnes publiques associées, conformément aux dispositions de l'article L.153-2 du Code de l'Urbanisme.

Le rapport de la commission d'enquête publique et le rapport et des conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public au siège de la Communauté Touraine-Est Vallées aux jours et heures habituels d'ouverture, pendant une durée d'un an et sur le site internet <https://www.touraineestvallees.fr/>.